DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Retour de l'honorable juge Routhier

QUÉBEC, 31—L'honorable juge Routhier est actuellement à Paris et sera de retour en cette ville sous peu.

Dangereusement malade

—Mme Murphy, épouse du député de Québec-Ouest, est gravement malade.

Le successeur de Mgr Racine

—M. l'abbé Bégin, principal de l'Ecole Normale de cette ville, sera probablement nommé evêque de Chicoutimi.

Mort subite

—M. Edward Boyle, résidant rue Sainte Anne, Québec, est mort soudainement, pendant la nuit, d'une maladie de coeur.

Echappée de l'asile

—Ces jours derniers, le gardien de nuit de la banlieue de Québec, M. McManus, en passant un soir sur le chemin de Sainte-Foye, alors qu'il pleuvait, trouva couchée sur un trottoir une femme à moitié vêtue. Il la questionna et s'aperçut bientôt qu'elle était folle. Il la conduisit au poste de police No 1 où il apprit qu'elle s'était enfuie de l'asile de Beauport.

Cour de vice-amirauté

—Jugement a été rendu en cour de vice-amirauté, par Son Honneur le juge Irvine, dans la poursuite intentée par les propriétaires du remorqueur "Florence" contre la barque "Luba", au sujet du remorquage de cette dernière en haut du courant Sainte-Marie, près de Montréal. Jugement a été rendu en faveur des demandeurs, auxquels la cour a accordé $25 et la moitié des frais.

Nouvelles de la baie Saint-Paul

—Un correspondant de la baie Saint-Paul écrit ce qui suit :

Il y a quatre fromageries ici. Les cultivateurs y trouveront beaucoup de bénéfices.

Les dernières pluies ont fait gonfler tellement la rivière du gouffre, que plusieurs maisons ont failli être emportées et plusieurs familles ont été obligées de déménager.

La récolte de sucre a été excellente cette année.

M. Wm Bigmner, artiste, d'Ottawa, est arrivé ici pour la saison d'été.

Un grand nombre d'étrangers viendront passer la belle saison ici. Beaucoup ont déjà retenu leur chambre aux hôtels. La baie Saint-Paul est certainement la plus belle place pour les touristes qui aiment à jouir des beautés de la campagne. La place de bains est magnifique. Il y a, à peu de distance, de beaux lacs où l'on prend de belle truite.

La société Saint Jean Baptiste s'organise pour chômer sa fête patronale avec encore plus de pompe que les années dernières. Il y aura messe, procession et soirée dramatique et musicale.

Emigration aux Etats-Unis

WINNIPEG, 31—Des lettres de Duluth et de Seattle n'encouragent pas l'émigration aux Etats-Unis. A Seattle, les ouvriers sont en trop grand nombre, et à Duluth, les gages sont moins élevés qu'à Winnipeg.

Une personne qui arrive de Californie dit que plusieurs anciens habitants de cette ville qui demeurent actuellement en Californie désirent beaucoup revenir à Winnipeg.

Nouveau chemin de fer

—M. W. F. Altoway a été élu président, provisoirement, du chemin de fer de Winnipeg et du Sud-Est, M. W. Watson, vice-président, et M. Kenneth Campbell, secrétaire-trésorier.

Les directeurs ont été autorisés d'adopter les mesures nécessaires pour commencer les travaux sans retard et pour relier ce chemin aux chemins de Duluth. On dit que quarante milles de chemin seront construits cette année.

—Les ponts du chemin de fer de la vallée de la Rivière Rouge sont terminés.

Commerce de blé

—On dit que les marchands de grain à Winnipeg ont réalisé des profits de 8700,000 par la hausse du prix du blé. La maison Ogilvie, pour sa part, aurait realisé, paraît-il, $150,000.

La loi Scott rejetée à Stanstead

COATICOOK, P. Q., 31—Le comté de Stanstead qui, en 1884, avait adopté la loi Scott par une majorité de 325 voix, s'est prononcé, hier, en faveur de la requête demandant que cette loi cesse d'être mise en vigueur dans ce comté. La requête a été approuvée par une majorité de 159 voix.

Arrivée du Sardinian" à Halifax

HALIFAX 31—Le vapeur "Sardinian," de la ligne Allan, est arrivé ici hier soir, à la remorque du steamer "Norseman." C'est le second steamer de cette ligne qui se trouve désemparé dans le port, le "Circassian," qui a été remorqué ici il y a un mois, n'ayant pas encore reçu un nouvel arbre de couche.

Le "Sardinian" est parti de Liverpool le 15 et son hélice s'est brisée le 24, alors que le vaisseau était par le 44o de latitude et 47o de longitude. On a continué le voyage à la voile et le 26 le steamer "Elbe," à destination de New-York a été signalé. Le commandant de ce steamer s'est rendu à bord du "Sardinian" afin de lui porter secours, mais vu qu'il transportait les malles, il n'a pu le prendre à sa remorque. Le même soir, à six heures, le "Norseman," a pris le "Sardinian" à sa remorque. On était alors à 750 milles d'Halifax. Le temps était favorable et quatre jours plus tard, les deux vaisseaux arrivaient ici.

Le "Sardinian" avait à son bord, 65 passagers de seconde, et 863 passagers d'entrepont. Les passagers de premières sont partis pour Montréal hier et les autres partent aujourd'hui.

Le "Norseman," après s'être approvisionné de charbon, est parti pour Boston.

HALIFAX 31—Le "Sardinian" sera remorqué à Montréal par les vapeurs "Newfoundland" et "Acadian," de la ligne Allan, qui partiront d'ici samedi soir, probablement.

ETATS-UNIS

Le général Sheridan

WASHINGTON, 31—Un bulletin publié à 10 heures, ce soir, dit que le général Sheridan a eu une rechute cette après-midi, et que son état est alarmant.

Meurtres

PITTSBURG, Tenn., 31—Mme Dennis Mullins, demeurant à Webster avenue, en cette ville, a été assassinée, dans des circonstances particulièrement odieuses, par un de ses voisins, un Allemand nommé Scholer.

Ce crime, qui a causé une grande émotion dans tout le quartier, est le résultat d'une querelle de famille qui avait été portée devant les tribunaux. Scholer, poursuivi pour actes de brutalité envers sa famille, devait comparaître le même jour devant un juge, et Mme Mullins avait été assignée comme principal témoin à charge. Or, dès que M. Mullins est sorti pour se rendre à ses affaires, comme d'habitude, Scholer s'est précipité dans la maison de son voisin, et, saisissant Mme Mullins par les cheveux, il lui a tranché la gorge avec un rasoir, sous les yeux même des enfants épouvantés de cette infortunée.

Le meurtrier s'est enfui aussitôt; mais il a été arrêté quelques heures plus tard.

NEW-YORK, 31—On a trouvé au fond d'un puits, dans le comté de Jackson (Iowa), le corps de M. Daniel Milford, un riche résidant de la région, qui avait disparu d'une façon inexplicable depuis quelque temps. Cet infortuné a été assassiné par quelque inconnu et jeté ensuite dans le puits dans lequel on l'a trouvé, et un nommé Dun Ridge, soupçonné d'être l'auteur du crime, s'est brûlé la cervelle à Republican City (Nebraska), au moment même où on le mettait en état d'arrestation.

Incendie et panique

NEW-YORK 31—Un commencement d'incendie, suivi d'une panique qui a failli avoir de terribles conséquences, s'est produit entre sept heures et demie et huit heures du matin, dans une grande maison sise au No 123 Norfolk street, à New-York, et habitée par quinze ou seize familles, la plupart très nombreuses.

Le feu a été causé par l'imprudence d'un peintre en bâtiments occupé à repeindre l'escalier. Le peintre a laissé tomber sur le palier du premier étage, une bougie allumée dans un pot de térébenthine, qui a fait explosion. Le liquide enflammé a rejailli sur les vêtements du peintre et sur la boiserie de l'escalier et y a mis le feu. Le peintre affolé s'est précipité dans le logement de M. Herman Dubinsky, demeurant au second étage et a réussi à éteindre les flammes de ses vêtements avant d'avoir été grièvement brûlé. En même temps les cris : au feu! au feu! retentissaient au dehors, et une foule énorme s'attroupait devant la maison, tandis que les locataires affolés se précipitaient vers l'escalier. Mais la cage de l'escalier était déjà tout en feu et la retraite était coupée de ce côté.

Cette vaste maison était habitée presque exclusivement par des familles d'Israélites russes ayant presque tous de nombreux enfants en bas âge. Par bonheur, la maison était munie d'échelles fixes de sauvetage, et c'est uniquement grâce à ces appareils que tout le monde a pu être sauvé. Mais une panique épouvantable s'est emparée des nombreux locataires de la maison incendiée, et plusieurs femmes et enfants auraient certainement péri dans leur précipitation, si les pompiers et de nombreux policemen, arrivés sur ces entrefaites, ne les avaient aidés à descendre ou même emportés sur leurs épaules.

Le sauvetage terminé, les pompiers n'ont pas tardé à se rendre maîtres du feu et les pertes matérielles ne s'élèvent pas à plus de $5,000. Quant au peintre qui a été la cause involontaire de l'incendie, il a disparu au milieu de la confusion générale et l'on ignore ce qu'il est devenu depuis.

Memorial Day

NEW-YORK, 31—La journée d'hier a été favorisée par un ciel clément qui semblait voilé à souhait pour protéger contre les ardeurs du soleil les braves vétérans, la plupart déjà appesantis par l'âge, qui avaient pris le harnais pour rendre hommage à la mémoire des camarades des grands jours, tombés pour la défense de l'Union. La Grande Armée de la République était au complet, et les Newyorkais ont pu compter ce qui reste encore des innombrables soldats que la cité-empire a envoyés combattre pour une cause qui malheureusement divisait la nation en deux camps ennemis, mais dont tout ce qu'il y avait d'amer est maintenant oublié pour ne laisser subsister que le rayonnement d'une double victoire, également profitable pour les deux belligérants, la consolidation de l'Union et l'abolition de l'esclavage. C'est cette double victoire que célébrait hier le peuple américain, et la célébration, plus solennelle chaque année, a prouvé que son objet était bien, non pas une fête banale et de convention, mais une manifestation sincère et spontanée des véritables sentiments de la nation.

Le programme de la fête a été suivi de point en point. Les postes de la Grande Armée, encadrés dans les regiments de milice, accompagnés de détachements de l'armée régulière et de divers corps spéciaux, y compris les gardes Lafayette et les grenadiers Rochambeau, ont été passés en revue par le président de la République à New-York et à Brooklyn. On évalue à 10,000 hommes l'effectif des corps qui ont défilé devant l'estrade élevée à Madison Square, au pied du monument de Worth, et où M. Cleveland, accompagné de plusieurs membres de son cabinet, du maire de la ville, des hauts fonctionnaires de la cité et de l'Etat, a pris place vers neuf heures et demie du matin. Le défilé a duré deux heures environ sans qu'aucun accident, ou même aucun incident notable se soit produit.

Sur tout le parcours suivi par le cortège se pressait une foule énorme, compacte et bruyante, quoique calme et ordonnée, acclamant les drapeaux et applaudissant avec enthousiasme les régiments ou les compagnies qui présentaient la plus belle apparence.

EUROP

La politique du cabinet Floquet

PARIS 31—L'union des gauches a décidé de publier un manifeste expliquant la politique du gouvernement et indiquant les raisons qui le poussent à s'opposer à la revision immediate de la constitution que réclament ses adversaires.

La question du Maroc

PARIS, 31—M. Goblet, ministre des affaires étrangeres, a accepté la proposition de l'Espagne en faveur de la réunion d'une conférence pour le reglement de la question du Maroc.

Au parlement italien

ROME, 31—M. Nicotera a soumis à la chambre des députes une motion autorisant le gouvernement à fortifier d'une manière convenable les villes maritimes de l'Italie. Il a déclaré que Naples, Livourne, Messine étaient dans l'incapacité de se défendre.

Le général Viale, ministre de la guerre, a répondu que le problème des fortifications maritimes avait été étudié par des hommes compétents et que ceux ci avaient reconnu la nécessité de limiter les travaux de défense aux points les plus importants tandis qu'on augmenterait les forces de la marine. La plus grande partie de ces travaux a été executée. Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne peut accepter la motion de M. Nicotera qu'à titre de recommandation.

La motion, ainsi modifiée, a été approuvée par la chambre.

M. Rochefort assailli

PARIS 31—Plusieurs anarchistes ont envahi hier soir, les bureaux de l'*Intransigeant* et ont menacé M. Rochefort de lui faire violence s'il ne leur faisait pas des excuses pour un article agressif qui a paru dans son journal.

M. Rochefort a tiré un revolver et s'est défendu jusqu'à l'arrivée des agents qui ont chassé les anarchistes du bureau.

Une catastrophe à Londres

LONDRES 31—Le feu s'est déclaré ce matin dans les magasins de draperies, sur *Edgeware Road*. Les flammes se propagerent si rapidement que plusieurs employés ne purent se sauver. L'on sait jusqu'à présent que six femmes ont péri dans les flammes et l'on craint que d'autres aient aussi péri. On fait des recherches dans les ruines.

La France et l'Allemagne

PARIS 31—Comme résultat des pourparlers avec le gouvernement afin de ne pas obliger les voyageurs se dirigeant vers l'est de traverser l'Alsace-Lorraine, la compagnie des chemins de fer de l'est annonce qu'elle vient d'organiser un service de trains passant par la Suisse, l'Autriche et l'Italie, via Delle, sans entrer sur le territoire allemand.

BERLIN 31—On dit à Metz que les compagnies de chemin de fer en Alsace-Lorraine refusent d'accepter les billets de banque français.

LONDRES 31—I se confirme que les passeports des voyageurs anglais et américains et aussi ceux des Français ne faisant que traverser l'Alsace-Lorraine pour se rendre en Allemagne seront visés sans retard. Mais les Français ayant l'intention de résider ou de séjourner en Alsace-Lorraine devront attendre le résultat d'une enquête.

Un discours belliqueux

PESTH, 31—Le docteur Falk a prononcé à Arad un discours au cours duquel il a dit : "Nos intérêts en Orient sont si graves que nous devons juger nous-mêmes le moment où il faudra les affirmer sans attendre que la Russie soit prête. Aussitôt que le danger sera visible, nous esperons que le gouvernement agira avec fermeté et que nos alliés nous préteront leur appui."

Le budget austro-hongrois

VIENNE, 31—La chambre haute du reichrath a voté le budget de 1888. Elle a rétabli l'allocation des fonds secrets que la chambre basse avait supprimée.

PESTH, 31—Le gouvernement a soumis hier à la chambre basse de la diète hongroise un projet de loi relatif à l'enlèvement des obstacles qui se trouvent à l'entrée des Portes de fer dans le Danube. Le coût des travaux est évalué à neuf millions de florins.

France et Hongrie

PARIS, 31—A la chambre des députés, M. Gerville-Réache a demandé à M. Goblet, ministre des affaires étrangères, s'il pouvait lui adresser une question à propos du discours prononcé par M. Tisza à la diète hongroise. M. Goblet a prié M. Gerville-Réache, député de la Guadeloupe, d'ajourner sa question jusqu'au moment où le ministère aurait reçu les informations necessaires à ce sujet.

Dans ses commentaires sur le discours de M. Tisza le *Temps* s'exprime ainsi : "C'est bien rarement qu'on a entendu un Etat parler d'un autre avec autant de sans gêne. L'attitude de la Hongrie, en se permettant un pareil langage à l'égard de la France vaincue nous autorise à demander à quelle époque ou en quelle occasion ses sujets ont eu à souffrir de la violence ou de l'hostilité ou même de la défiance du peuple français. Nos hommes politiques, nos historiens et nos poetes ont traité les Hongrois comme des alliés, des amis et des frères. Lorsque nous prêchions l'indépendance des nations et la liberté des hommes c'était à la Hongrie, à la Pologne et à l'Italie que nous pensions. Nous avons souffert des infortunes de la Hongrie, nous avons déploré ses misères, nous nous sommes réjoui de sa résurrection. Et maintenant c'est la Hongrie qui garantit à l'Allemagne la possession de l'Alsace-Lorraine.

"M. Tisza convoque la delégation hongroise et demande de l'argent en declarant, à l'exemple du prince de Bismarck, que la France est coupable de tout le mal. Puisque ces procedés sont entrés dans les mœurs internationales et puisque les parlements les tolèrent, nous devons nous contenter d'en rire, surtout en pensant que le langage de M. Tisza est moins injurieux pour la France que pour la memoire des patriotes et libéraux hongrois."

Les journaux parisiens protestent tous contre le langage anti-français du premier ministre Tisza, à la chambre basse de la diète hongroise.

VIENNE 31—Le comte Kalnoky a reçu, hier, M. Decrais, ambassadeur de France, et lui a donné, au sujet du discours de M. Tisza, une explication qui, on l'espère, mettra fin à l'incident.

SAINT-PETERSBOURG, 31—Le discours de M. Tisza est considéré dans les cercles de la cour comme une vaine tentative d'agression pour décider la France et la Russie à abandonner l'attitude passive qu'elles conservent actuellement.

Le chemin de fer transcaspien

SAINT-PETERSBOURG 31—Dans un article sur l'inauguration du chemin de fer transcaspien, le *Sviet* dit qu'aucun Russe de bon sens ne considère cette nouvelle voie ferrée comme le moyen devant servir à la conquête de l'Inde. L'écrivain pense au contraire que cette ligne amenera un arrangement pacifique et défini entre l'Angleterre et la Russie pour la création d'un réseau international de chemins de fer et qu'elle sera tres profitable au commerce de la Russie dans l'Asie centrale et dans l'Inde.

LONDRES 31—Les journaux de Londres ne parlent presque pas du grand chemin de fer russe qui traverse le coeur de l'Asie et qui met Londres à douze jours de la frontière de l'empire chinois. L'immense importauce strategique et commerciale de cette nouvelle voie qui permettra à l'armee russe d'ouvrir en cinq jours à la frontière nord de l'Inde n'échappe certainement pas aux Anglais mais il doit leur être pénible d'en parler.

Le groupe des iles Minquier

LONDRES 31—Une canonnière française a hissé le pavillon tricolore sur la principale île du groupe des Minquier, dans le golfe de Saint-Malo, entre la cote française et l'île de Jersey. Cette île était considérée jusqu'à présent comme faisant partie des îles de la Manche et lord Salisbury maintiendra les revendications de l'Angleterre pour la possession de cette île.

PARIS, 31—La surprise que causent les revendications et les déclarations des journaux anglais à propos de la possession du groupe des îles Minquiers où la France a hissé son pavillon est exprimée dans une note officieuse où il est dit : "Les Anglais ont contesté nos revendications quant à la possession des îles Ecrehou, mais il n'a jamais été question des Minquiers qui ont toujours été reconnues comme possession française. On ne peut mettre en doute notre titre de propriété puisque nous avons là-bas, depuis 1865, un phare important."

COURRIER DE MONTREAL

—M. J. A. Taylor, agent du chemin de fer Kingston et Pembroke, est au Saint Lawrence Hall.

—Le drapeau flottait à mi mat, hier, sur l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la mort de l'honorable sénateur Ferrier.

—Dans la cause de Bélanger contre Francœur, le défendeur a été condamné en cour Superieure, à payer $100 pour frais de gesine.

—Le capitaine Gédéon Vignault, de la barge "Beaupré," est tombé dans le fond de cale de son bateau et s'est brisé une côte. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, en ambulance.

—M. Wm Graham, voyageur de commerce, a perdu sa valise à la gare Bonaventure mercredi soir. Il l'avait déposée à la gare et conversait avec un ami lorsqu'il s'aperçut que sa valise était disparue.

—Aurele Tardif et Joseph Favreau, pour le vol de plusieurs paires de chaussettes chez James Cuddy, marchand de la rue Notre-Dame, ont comparu devant le magistrat de police. Procès aujourd'hui.

—Mercredi, en cour de police, a comparu un nommé Joseph Harris, natif de Hamilton, Ont., qui a été arrêté par le constable Favreau pour le vol d'une paire de pantalons. Un mois de prison aux travaux forces.

—Alphonse Leclaire a été amené devant le magistrat de police Desnoyers, accusé d'avoir détourné la somme de $2.50 au détriment de ses patrons, MM. Marcil, Foisy et Cie. Son procès est remis à lundi prochain.

—Joseph Picard, accusé d'assaut indecent, a été condamné par le Recorder à 6 mois de prison, $100 d'amende, ou 6 autres mois. La punition est dure, mais elle ne l'est pas assez pour des brutes de cette espèce.

—Le coroner a tenu une enquête sur le corps de Mme Rutherford, morte subitement, mardi matin, à sa demeure, 217 rue Cadieux. Le jury déclara que madame Rutherford était morte d'une congestion de poumons.

—La semaine prochaine, M. Radford, l'inspecteur du conseil d'hygiène, et M. Mann, entrepreneur des vidanges, inviteront les représentants de la presse à visiter avec eux toutes les ruelles et les impasses qu'ils ont nettoyées.

—M. F. A. Lallemand, marchand de ferronnerie, bien connu à Montréal, a intenté une action pour $500 de dommages contre *The Legal and Commercial Exchange of Canada*, pour avoir annoncé faussement une assemblée des créanciers du demandeur.

—A une réunion du comité de police, M. Hughes a recommandé la nomination de 15 nouveaux constables, et d'autres changements importants dans l'organisation de la police. Ces changements ne seront connus que plus tard, car le comité a siégé à huis-clos.

—Le coroner a fait tenir une enquête relativement à la mort d'un petit garçon qui s'est noyé à la Pointe Saint-Charles. La victime de l'accident était un enfant de cinq ans et dont le nom était Arthur Crawford. Sa famille demeure au No 201 rue Bourgeois. Le verdict a été rendu en conformité des faits.

—Un jeune homme de bonne famille, mais qui semble avoir un faible pour ne pas payer ses courses en voiture, a comparu devant le recorder, accusé de refus de payer son cocher, qui l'avait promené de 7 heures du soir à 3 heures du matin. Cette petite promenade lui a coûté, avec les frais, la jolie somme de $10.

—Mercredi, l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'éducation, a entendu, dans la salle d'audience de la cour de circuit, les plaidoiries de plusieurs contribuables de Sainte Marguerite de Blairfindie, qui demandent un nouvel arrondissement scolaire. Les commissaires d'écoles s'opposent au démembrement de leur arrondissement.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame Montréal.

MONTREAL, 30 MAI 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
Banque de Montreal	$200	5	212	211
Banque Ontario	100	3	119	116½
Banque du Peuple	50	3	106	103½
Banque Molson	50	4	145	143
Banque de Toronto	100	6	204	199
Banq. Jacques-Cartier	25	3½	89½	86
Banque des Marchands	100	3½	131	129½
Banque de Québec	100	3½		
Banque Nationale	100	3		
Banq. des Tow. de l'Est	50	3		118
Banque Union	60	3	96	91
Canadian B'k of Com	50	3	115½	115
Imperial Bank	120	4		
Dominion Bank	50	6	218	206
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3		
Banque Hochelaga	100	3		
Banque Ville-Marie	100	3½		
Federal Bank			65	
Intercol'nial Coal Co	100			
Montreal Tel. Co	40	2-3m.	80½	80
Western Union Tel	50			
Rich. & Ont. Nav. Co	100		51½	51
Montreal Street R'y Co	50	8		200
Montreal Gas Co	40	6	204½	204
Canada Cotton Co	100		40	25
Montreal Cotton Co	100	2-3 m.		
Dundas Cotton Co	100			
Hochelaga Cotton Co	100	2½-3m	117½	105
Stormont Cotton Co	100			
Merchants Manf'g Co	100			
Royal Can. Ins	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3		
Canada Shipping Co	100			
Canada Paper Co	100	5		
Guarantee Co	100			
Can. N. W. Land Co	25		56	55
Bell Telephone Co	$100	1½-3m		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific R'y	100	1½	58½	57½
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m		
Montreal 4 p. c. Stock				
Montreal 6 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds				
Montreal Cotton bonds				
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds				
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds			110	106
Inter. Coal bonds				
Harbor Q. p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

15 parts.	Banque de Montréal	à	211
10 "	do	à	211½
2 parts.	Banque des Marchands	à	129½
8 "	Banque Molson	à	143
50 "	Banque de Commerce	à	115½
250 "	Montreal Gas Co.	à	203½
250 "	do	à	204
75 "	do	à	204½
25 parts.	Télégraphe	à	91½
25 "	do	à	91¾
125 "	do	à	90
125 "	do	à	90¼
50 "	do	à	90
25 "	do	à	89¾
100 "	do	à	89
50 "	do	à	89¼

APRES-MIDI

10 parts.	Banque de Montréal	à	211½
128 "	do	à	211
50 "	North West Land Co	à	56
225 parts	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	51
50 "	do do	à	51¼
50 "	Montreal Gas Co.	à	204
25 "	Montreal Telegraph Co.	à	89½
25 "	do	à	89¾
75 "	do	à	90¼
75 "	do do	à	90½
25 "	do do	à	90¼

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 30 Mai 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	96	à	97½
Blé blanc d'hiver do	96	à	97½
Du Printemps do	83	à	84
No 1 Manitoba	$1.00	à	1.02
No 2 do	98	à	00
No 1 Nord-Ouest	96	à	97
Pois, 66 lbs, en magasin	89	à	90
Avoine, 34 lbs	16	à	18
Seigle	50	à	00
Orge	55	à	60
Blé-d'inde, droits payés	72	à	75

FARINES

Patente d'hiver	$4 90	à	5 00
Patente du printemps	4 90	à	5 00
Extra supérieure de choix	4 50	à	4 60
Extra	4 15	à	4 25
Superfine	3 50	à	4 00
Forte de boulanger	4 50	à	4 60

EN SACS D'ONTARIO

Extra	2 00	à	2 05
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	0 00	à	4 70
Farine d'avoine, en barils	0 00	à	3 45
Farine d'avoine granulée en barils	0 00	à	5 70
Farine graminée	00	à	6 00

Quantité de produits reçus hier:

	G. T.	P. C.	Canal
Blé, minots		5,400	
Blé d'Inde, minots	15,000		
Pois, minots	1,550	4,200	
Avoine, minots	2,500		55
Farine, barils	1,125	875	2,200
Farine d'avoine, bris.		250	
Œufs	100		49
Beurre, tinettes	143		8
Fromage, boites			413
Cuir, rouleaux	226		
Peaux vertes	88		
Tabac, paquets	85	164	

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$18 00	à	18 50
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 00	à	17 50
Lard de l'ouest, le baril	00 00	à	18 50
Lard léger pour aliments, le baril	0 00	à	17 50
Bœuf pour aliments, le baril	0 00	à	0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00	à	0 00
Jambon, la lb	0 11½	à	0 12½
Jambon sous canvas, la lb	0 12	à	0 12½
Jambon vert, la lb	0 00	à	0 00
Flanc vert, la lb	0 00	à	0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 10½	à	0 10½
Saindoux canadien, en seaux	0 00	à	0 00
Lard fumé, la lb	0 10½	à	0 11
Epaules	0 00	à	0 08
Suif raffiné, la lb	0 05½	à	0 06

ALCALIS

Perlasse par 100 lbs	$7.00	à	7.10
Potasse, 1re qualité	3.85	à	3.90
Potasse, 2e qualité	3.40	à	3.50

BEURRE

	c.		c.
Crémerie	21	à	23
Townships	19	à	20
Morrisbourg	18	à	20
Brockville	16	à	19
De l'Ouest	14	à	16

FROMAGE

Le meilleur de septembre et octobre	11¼	à	12
Bon de septembre	00	à	11¼
Le meilleur d'août	10¾	à	11
Bon	10¼	à	10½
Qualité moyenne	8	à	9¾

MARCHÉ DE DÉTAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2.00	à	2.30
Farine de Sarasin, par 100 lbs	1.90	à	2.00
Farine d'Avoine, par 100 lbs	0.00	à	2.00
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1.25	à	1.90
Moulée, par 100 lbs	1.20	à	1.40
Son, par 100 lbs	0.00	à	0.80
Avoine par sac	0.90	à	1.00
Pois, par minot	0.85	à	0.95
Blé-d'Inde, par minot	0.95	à	1.05
Fèves, par minot	1.00	à	1.40
Sarasin, par sac	0.85	à	0.95
Graine de lin	0.00	à	1.25

Légumes

Patates, le sac	$0 90	à	1 00
Choux, la pièce	0 00	à	0 15
Réfort, la douz	1 00	à	1 50
Haricots, le minot	0 50	à	0 00
Betteraves, le minot	0 00	à	0 50
Oignons, le minot	0 00	à	1 00
Végétaux oléagineux, la pièce	0 10	à	0 00
Céleri, la douzaine	0 40	à	1 00

Produits de la Laiterie

Beurre de choix, par lb	$0 30	à	0 35
Crémerie	0 28	à	0 00
Beurre en tinette	0 16	à	0 20
Fromage	0 15	à	0 16
Œufs frais, la douzaine	0 25	à	0 30

Fruits

Pommes, le baril	$3 50	à	4 50
Citrons, la botte	2 75	à	4 00
Bananes la (douzaine)	0 30	à	0 40
Ananas, le gallon	0 00	à	0 50

Poisson

Brochet, la lb	$0 00	à	0
Morue, la lb	0 06	à	0 08
Hadoc, la lb	0 06	à	0 00
Flétan	0 10	à	0 12
Hadoc fumé	0 00	à	0 10
Homard, la lb	0 00	à	0 00
Esturgeon, la lb	0 00	à	0 15
Poisson blanc	0 00	à	0 15
Dore de lacs	0 00	à	0 10
Doré de rivière	0 00	à	0 10
Saumon frais	0 12	à	0 15
Hareng frais, gros, la douz.	0 20	à	0 25
do petits, la douz.	0 12	à	0 15
Anguille salée, la paire	0 25	à	0 30
Barbotte préparée	0 00	à	0 10

Beaudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

MANUFACTURIERS DE

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambris ser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de premiere Classe garanti. Communication téléphoniques.

BUREAU A LA VILLE :

No 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

Maskinongé	0 00	à	0 00
Macquereaux	0 08	à	0 15
Perchaude la douzaine	0 20	à	0 25
Carpes	0 15	à	0 20
Lavaiche	0 20	à	0 20
Huîtres, la pinte	0 00	à	0 40

Viandes

Bœuf de choix, la lb	$0 12	à	0 15
Bœuf commun	0 10	à	0 12
Mouton, la lb	0 10	à	0 12
Veau, la lb	0 07	à	0 12
Lard, la lb	0 09	à	0 10
Jambon, la lb	0 11½	à	0 13
Saindoux, la lb	0 00	à	0 12
Saucisse, la lb	0 10	à	0 02
Porc apprêté, par 100 lbs	6 50	à	7 00

Volailles

Poules, le couple	$0 60	à	0 80
Canards, le couple	0 75	à	1 10
Poulets, le couple	0 00	à	0 00
Dindes, le couple	1 50	à	2 20
Oies, le couple	1 30	à	2 00
Pigeons, le couple	0 45	à	0 50

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25	à	4 50
Farine forte de boulangers	4 25	à	4 60
Farine extra	5 00	à	5 50
Farine de sarasin	3 50	à	3 75
Farine d'avoine	5 50	à	5 85
Farine de blé-d'inde	3 00	à	3 50

GRAINS

Blé, le minot	0 00	à	0 00
Avoine	0 43	à	0 45
Blé-d'inde	0 00	à	0 03
Pois	0 50	à	0 60
Fèves	1 00	à	1 25
Sarasin	0 65	à	0 70
Orge	0 00	à	0 00
Seigle	0 00	à	0 00

LEGUMES

Patates, la poche	0 00	à	1 10
Navets, le sac	0 35	à	0 40
Betteraves	0 20	à	0 30
Choux, la pièce	0 15	à	0 20
Pommes, le sac	0 90	à	1 00

VOLAILLES

Poulets, le couple	1 00	à	00
Poules, la pièce	0 45	à	0 50
Canards	0 60	à	0 75
Dindes, la pièce	0 90	à	1 50
Oies	0 50	à